

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 8 septembre 2025

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAIT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Vente parcelles cadastrées section F n° 106 et 121
- Coût horaire pour mise à disposition régulière de la salle Aurore aux associations
- Vente Lot B – chemin du Plat – Approbation de l'offre d'achat présentée
- Décisions modificatives du budget principal et du budget annexe assainissement
- Information relative à l'arrêté préfectoral portant enregistrement de l'exploitation d'une installation de recyclage par REMUET TP
- Convention SPA 2026-2027
- Présentation des offres d'achat du tènement immobilier sis place du Commerce
- Bilan des services périscolaires 2024-2025
- Congrès des Maires des 18, 19 et 20 novembre 2025
- Recours aux agents vacataires et rémunération
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2025 est arrêté à l'unanimité.

■ **Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente sises rue des Vignes, chemin des Cassis, rue du Lavoir et rue de la Cave.

■ **Vente parcelles cadastrées section F n° 106 et 121**

Le Conseil Municipal accepte l'offre d'achat déposée par Monsieur Didier DESVIGNES pour les parcelles cadastrées section F n° 106 et 121 sises aux « Allumeaux » au prix de 1 600 €.

■ **Coût horaire pour mise à disposition régulière de la salle Aurore aux associations**

Afin de sensibiliser les utilisateurs réguliers de la salle Aurore sur les coûts de chauffage, éclairage et entretien, le Conseil Municipal décide de fixer à 5€ de l'heure l'utilisation de la salle par les associations Lanceronnes dans le cadre de l'organisation de leurs activités régulières.

■ **Vente Lot B – chemin du Plat – Approbation de l'offre d'achat présentée**

Le Conseil Municipal accepte l'offre d'achat déposée par Monsieur Lucas MARGUIRON et Madame Jeanne DARRIEUS pour les parcelles cadastrées section D n° 758 et 762 (lot B) situées chemin du Plat

au prix de 86 000 €.

■ **Décisions modificatives du budget principal et du budget annexe assainissement**

Le Conseil Municipal décide de modifier les inscriptions budgétaires, afin de tenir compte des nouvelles recettes et dépenses sur le budget principal, ainsi que sur le budget annexe assainissement.

■ **Information relative à l'arrêté préfectoral portant enregistrement de l'exploitation d'une installation de recyclage par REMUET TP**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral portant enregistrement de l'exploitation d'une installation de recyclage de déchets non dangereux inertes, exploité par la société REMUET TP au 118 impasse des Ayolles à Corcelles-en-Beaujolais.

■ **Convention SPA 2026-2027**

Le Conseil Municipal souhaite renouveler la convention avec la SPA de Lyon et du Sud Est pour l'année 2026 et 2027. Le montant forfaitaire appliqué sera de 0.60 € par habitant et par an (contrairement à l'année précédente qui était au prix de 0.80 € par habitant et par an).

■ **Présentation des offres d'achat du tènement immobilier sis place du Commerce**

Le Conseil Municipal avait décidé, lors de sa séance du 16 juin dernier, de mettre en vente le tènement immobilier comprenant 3 bâtiments sis place du Commerce (parcelles cadastrées section A n° 1316 et 8) au prix de 420 000 €.

Monsieur et Madame Stéphane et Valérie ROBERT, d'une part, et Monsieur Fabien LASSAIGNE, d'autre part, ont chacun déposé une offre d'achat à hauteur de 400 000 €.

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, d'accepter l'offre d'achat présentée par Monsieur et Madame ROBERT.

■ **Bilan des services périscolaires 2024-2025**

Le bilan des activités périscolaires pour l'année 2024-2025 a été présenté. Concernant le restaurant scolaire, le prix de revient a été bien maîtrisé. Monsieur le Maire félicite les agents concernés par la confection des repas.

■ **Congrès des Maires des 18, 19 et 20 novembre 2025**

Le 107^{ème} Congrès des Maires se tiendra au parc des expositions de la Porte de Versailles de Paris du 18 au 20 novembre 2025.

Une délégation de la commune doit se rendre à Paris pour participer à cette manifestation. Dans ce contexte, le Conseil Municipal décide d'octroyer un mandat spécial au déplacement de Monsieur le Maire et son 3^{ème} adjoint. Il décide également de prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, conformément aux montants fixés par décret.

■ **Recours aux agents vacataires et rémunération**

Le Conseil Municipal autorise le recrutement de vacataires pour assurer des missions de renfort ponctuel et discontinu. Ce renfort vise la surveillance et l'animation des temps de cantine et périscolaires, ainsi que l'entretien, l'expertise, la logistique, le gardiennage, et le soutien administratif et technique pour l'ensemble des services de la collectivité, notamment lors d'événements spécifiques (par exemple : l'organisation de manifestations ponctuelles).

■ **Compte-rendu des commissions**

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les professeurs des écoles se sont bien installés dans leurs nouveaux espaces provisoires, pour la durée des travaux.
Il en est de même pour l'installation de la garderie en salle d'évolution.

- Les enseignantes nous informent que l'étude des mardis soir ne sera plus assurée.
- En raison du nombre important d'enfants en petite et moyenne section, l'ATSEM en poste restera toute la journée en classe de MS/GS.

Calendrier des évènements de fin d'année :

- Réunion compostage : 30/09 ;
- Réunion préparatoire des manifestations 2026 avec l'ensemble des associations le 14/10 à 20h00 en mairie ;
- Cérémonie du mardi 11/11 : 10h30 à la mairie ;
- Marathon du Beaujolais : 22/11 ;
- Repas des anciens : 30/11 ;
- Réception des employés : 19/12 à 19h00 en salle Aurore ;
- Distribution du colis des anciens : samedi 20/12 à partir de 8h30 ;
- Vœux du maire : vendredi 16 janvier 2026 – 19h30 à l'Espace Capella

Commission « Voirie »

- En raison d'une vitesse relativement excessive, de l'étroitesse de la rue et la présence de nombreux piétons rue des Terres Dessus, la commission voirie propose de réaliser un marquage au sol « Zone 30 ».
- Des emplacements de stationnements seront créés route des Pasquiers, près de la Serve.

Hygiène :

- Plusieurs plaintes ont été déposées concernant la présence de déjections canines sur différents espaces (ruelle, parcs, etc.) de la commune. C'est pourquoi la commission propose d'installer des panneaux avec distributeurs de sacs « Toutounet » et poubelles intégrées aux emplacements suivants :
 - o 2 aux Pasquiers ;
 - o 1 vers le rond-point devant Capella ;
 - o 1 près de l'école ;
 - o 1 dans le chemin de la Ruelle.

Sécurité routière :

- Les miroirs situés rue de la Cave, chemin des Lilas et rue du Pont Rompu sont abimés. Un devis est en cours, afin de les remplacer.
La commission propose également d'installer 2 miroirs supplémentaires vers le rétrécissement situé route des Pasquiers.

Réseaux :

- 50 % de la commune a déjà été équipée par la télérelève pour les compteurs d'eau. Les antennes ont été installées dans l'église. Une antenne supplémentaire sera installée rue des Trions (fonctionnement en relais avec l'église pour l'envoi à SUEZ (antenne alimentée par des panneaux solaires)).
- Éclairage public : tout semble fonctionner hormis 1 ou 2 points lumineux qui posent encore problème.

Autres :

- Les nouveaux appuis vélos sont en cours d'installation.
- Ceux du commerce et de la mairie seront installés une fois que les aménagements du centre-bourg seront terminés.

Commission « Bâtiments » :

Travaux centre bourg :

- Le commerce « Les Emplettes » a ouvert le mercredi 10/09. Il est ouvert tous les jours, y compris le dimanche matin.
- Des travaux de drainage sont en cours vers la future micro-crèche.

- Les stationnements le long du commerce et de l'immeuble sont en cours de finalisation
- Travaux médiathèque : la livraison de la médiathèque est envisagée d'ici la fin d'année.
- Une visite des locaux est prévue afin de déterminer le coloris des sols souples en fonction de la luminosité de la pièce et pour lequel l'entretien sera facile.
- Concernant l'attribution des logements, le choix des logements réservés préfecture n'a pas encore été fait. L'attribution devrait néanmoins avoir lieu d'ici la fin d'année.

Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire :

- La réunion d'ouverture de chantier relative aux travaux de rénovation des écoles a eu lieu jeudi dernier. Un mois de préparation et d'étude est prévue. Le déménagement de la cantine aura lieu le 24/09. Le 29/09 sera la date officielle de démarrage des travaux.
- Le Conseil Municipal remercie vivement les employés et les enseignantes pour leur travail et leur implication dans la préparation du déménagement.

Points divers :

- La préparation du bulletin municipal a débuté. Quelques sujets restent encore à définir ainsi que le visuel de la page de couverture.
- En raison de détériorations récurrentes des toilettes de la place du Bacchus, ces dernières ont été totalement fermées.

Questions diverses :

- Plusieurs panneaux ont été endommagés dernièrement, un tour du village sera effectué afin de les remettre en place.
- La Région propose la mise à disposition gratuite aux associations d'un barnum. Un dossier de demande a été déposé pour en bénéficier.
- Les travaux de mise en Lumière de l'église devraient être achevés d'ici la fin d'année.

PV arrêté le 6 octobre 2025,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE